

Frais d'adhésion

5 euros par personne pour l'année

Tarifs 2024 / 2025

Paiement à la période scolaire

1^{ère} période : de la rentrée à Toussaint

2^{ème} période : de Toussaint à Noël

3^{ème} période : de Noël aux vacances d'Hiver

4^{ème} période : des vacances d'Hiver aux vacances de Pâques

5^{ème} période : des vacances de Pâques aux vacances d'Été

Tarif pour chaque période

1h / semaine (Eveil)	45 euros
1h30 / semaine (Adultes - Jeunes Adultes - Ados)	52 euros
2h / semaine (CP - CE - CM - Niveau 1 6ème)	60 euros
3h / semaine (Niveau 2 - Ados 1 - Ados 2 - Jeunes Adultes)	65 euros

Réductions

- 10 % pour les membres d'une même famille (frères et sœurs / parents et enfants)

Règlement des cotisations

Le règlement de la cotisation se fait **en début de chaque période**.

Toute période commencée est donc due dans sa totalité sauf en cas de force majeure (arrêt des cours du fait de l'association, arrêt du fait de l'adhérent en cas de blessure, déménagement...)